

Janvier 2022

Les tarifs en radiologie – document de synthèse

Contexte

La radiologie est la discipline correspondant à l'imagerie médicale. Hautement spécialisée, elle requiert une infrastructure très importante. Les médecins spécialistes et les technicien-nes en radiologie examinent les patient-es en utilisant les rayons X (radiographies conventionnelles, tomodensitométrie [CT]), les ultrasons (échographie) et les champs magnétiques (imagerie par résonance magnétique [IRM]). La radiologie interventionnelle concerne les actes médicaux mini-invasifs guidés par l'imagerie médicale. Les examens radiologiques sont effectués sur ordonnance médicale et sur la base d'une indication correspondante. Pilier du diagnostic dans la médecine moderne, l'imagerie est essentielle au dépistage (p. ex. mammographie), au diagnostic, à la planification d'une thérapie efficace et au contrôle du succès thérapeutique.

Des techniques spécialisées et coûteuses

Un examen d'imagerie médicale coûte cher par rapport à d'autres méthodes de diagnostic. Les équipements d'imagerie utilisent en effet des techniques très sophistiquées. L'acquisition et la mise en service d'un appareil d'IRM ou d'un scanner coûtent entre 2 et 3 millions de francs. Les bénéfices de ces appareils sont toutefois bien supérieurs à leurs coûts: l'imagerie médicale permet d'établir des diagnostics précis, de définir des thérapies efficaces, de prévenir les hospitalisations et les opérations inutiles, et donc de faire des économies.

Le recours croissant à l'imagerie reflète également la grande utilité de ces dispositifs médicaux – un engouement lié à l'innovation, et au fait qu'un résultat d'examen rapide peut contribuer à limiter, voire éviter les mesures thérapeutiques inutiles. Ainsi, la hausse des examens radiologiques ne doit pas être attribuée à un accroissement disproportionné du volume des prestations dans cette discipline médicale.

Les tarifs doivent être économiques

Les coûts des examens d'imagerie sont fixés dans le système tarifaire TARMED. Ce dernier est élaboré par les assureurs, les hôpitaux et les associations de médecins, et approuvé par le Conseil fédéral. Les radiologues travaillent toujours sur prescription, c'est-à-dire à la demande d'un autre médecin. La rémunération de leur travail a été jugée appropriée par les partenaires tarifaires lors de l'élaboration de TARMED, elle respecte le principe énoncé dans la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) selon lequel un tarif doit uniquement couvrir les coûts justifiés.

La Société suisse de radiologie (SSR) est favorable au développement de TARMED. Elle soutient l'adaptation – en cours – des tarifs à la situation économique actuelle et condamne fermement les abus. Les tarifs définis dans le projet TARDOC, récemment déposé par la FMH, sont trop bas pour conserver un niveau de qualité élevé.

Développement d'un système tarifaire juste

De façon générale, la SSR soutient l'élaboration et l'implémentation de forfaits dans le domaine ambulatoire. Ils peuvent permettre de faire des économies dans de nombreux domaines. Cependant, un système de forfaits devra aussi tenir compte des particularités médico-techniques de l'imagerie médicale. La SSR travaille au développement d'une indemnisation forfaitaire juste en étroite collaboration avec les associations et les partenaires tarifaires impliqués.

Ne pas opposer travail technique et intellectuel

Les prestations techniques et intellectuelles des médecins ne doivent pas être mises en opposition. L'allégation selon laquelle les prestations sur les appareils seraient surévaluées et les prestations intellectuelles sous-évaluées n'est pas valable, et elle ne tient pas si l'on compare dans la pratique. C'est une conception davantage fondée sur des valeurs ou des représentations subjectives que sur une réalité économique.

Les prestations techniques ont été vérifiées à plusieurs reprises par le surveillant des prix et approuvées par le Conseil fédéral. La prestation intellectuelle du radiologue est une tâche exigeante et déterminante pour un bon diagnostic. Si l'on veut faire des économies sur le travail technique ou intellectuel fourni en radiologie, il faut s'attendre à une baisse de la qualité (qualité des images, radioprotection, temps d'attente, etc.) qui aura un impact négatif sur l'ensemble des dossiers médicaux (diagnostic retardé et détérioration du pronostic, tentatives de traitement inutiles dans l'intervalle).